



Conditions Générales de Vente (CGV)

AERIAL Studio
23 avenue de Toulouse – 46200 Souillac
SAS au capital de 5000€ – RCS Cahors
824604516
www.aerialstudio.fr

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute prestation de photographie, vidéo ou visite immersive 3D réalisée par AERIAL Studio, pour tout client professionnel ou particulier. Toute commande implique l'acceptation sans réserve de ces CGV qui prévalent sur tout autre document du client.

1. Champ d'application

Ces CGV couvrent toutes les prestations de AERIAL Studio, dont : photographie industrielle et publicitaire, films institutionnels et vidéos, création de visites immersives 3D, et prises de vues aériennes (exclues en agglomération). Nos prestations sont encadrées par la réglementation spécifique applicable à chaque secteur.

AERIAL studio, société par actions simplifiée, au capital social de 5.000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAHORS sous le numéro RCS 824604516, dont le siège social est 23 avenue de Toulouse 46200 Souillac (Numéro TVA intracommunautaire FR56824604516), représentée par son représentant légal Monsieur Romain DAYNAC,

2. Prestations

La nature, l'étendue et le détail des prestations sont précisés dans le devis accepté par le client. En cas de contraintes techniques, réglementaires ou de force majeure (sécurité, météo, site sensible, etc.), AERIAL Studio se réserve le droit de modifier, différer ou annuler tout ou partie de la prestation sans indemnité ni mise en cause de responsabilité.

3. Commande

La commande devient ferme et définitive dès la signature du devis ou du bon de commande. Un acompte de 50% du montant TTC est exigé avant toute prestation. Les modifications de commande nécessitent un accord écrit et peuvent entraîner une révision du prix et des délais.

4. Obligations du Client

Le client s'engage à :

- Fournir les informations nécessaires à la réalisation de la prestation ;
- Mettre à disposition locaux, produits ou personnes nécessaires dans l'état requis pour la captation ;
- Désigner un interlocuteur unique ;
- Obtenir et fournir toutes décharges de droits à l'image pour les personnes figurant sur les images ;

- Régler les sommes dues selon les modalités du devis ;
- Assurer la sauvegarde de ses propres données et contenus numériques mis à disposition, sauf stipulation expresse.

5. Livraison

Les délais de livraison communiqués au client ne débutent qu'à réception de tous les éléments nécessaires ainsi que du paiement de l'acompte. Sauf stipulation contraire, la livraison se fait par voie électronique à l'adresse du client.

6. Tarifs et Modalités de Paiement

Les tarifs sont exprimés en euros HT sur le devis. Paiement : 50% du TTC à la commande, solde à la livraison. Frais annexes (déplacements, hébergement, repas etc.) à la charge du client, sauf mention contraire. Tout retard de paiement entraîne l'application des pénalités au taux légal, l'indemnité forfaitaire de 40€, et les frais de recouvrement.

7. Facturation spécifique pour visites immersives 3D

Lors de la création de visites immersives 3D, une facture spécifique à la maintenance et à l'accès 24h/24 et 7j/7 de la visite immersive 3D sera *systématiquement* envoyée en fonction des modalités renseignées dans le devis. Cette facturation est obligatoire et *indissociable* du contrat de création. L'accès à la visite immersive 3D n'est garanti que pour la durée et conformément aux modalités prévues dans le devis et la maintenance contractuelle. Toute interruption, suspension ou modification des services tiers (plateformes, hébergement, maintenance) peut entraîner la suspension de l'accès sans recours ni indemnisation.

Le Client peut résilier le renouvellement annuel en notifiant AERIAL Studio par courrier électronique à l'adresse de contact indiquée au devis ou au contrat, au plus tard quinze (15) jours calendaires avant la date anniversaire de création de la visite immersive 3D. Toute notification postérieure à ce délai est inopérante pour l'échéance en cours et ne produira effet qu'à l'échéance suivante.

À défaut de notification conforme dans le délai précité, le contrat est reconduit pour une période d'un (1) an, aux conditions tarifaires et contractuelles alors en vigueur.

Le renouvellement annuel ou toute prolongation fait l'objet d'une nouvelle facture, émise conformément aux modalités prévues au devis et/ou aux conditions générales applicables. Les sommes facturées au titre du renouvellement restent dues, y compris en cas d'usage partiel ou d'inaccessibilité résultant de causes extérieures à AERIAL Studio.

8. Propriété intellectuelle et droits d'utilisation

AERIAL Studio reste titulaire de tous ses droits d'auteur. La cession de droits d'utilisation des œuvres (photos, vidéos, visites immersives) au client est non exclusive, limitée à deux ans à compter de la livraison et au territoire précisé dans le devis. Toute utilisation au-delà de cette durée ou sur un autre territoire exige un accord écrit et est soumise à une nouvelle facturation intégrale.

Le client s'interdit toute modification ou retouche sans accord écrit. Sauf mention expresse, le transfert de propriété des œuvres ne s'effectue qu'après paiement intégral de toutes sommes dues (clause de réserve de propriété).

9. Mentions et Copyright

À chaque publication/distribution, le client doit mentionner : "copyright ©AERIAL studio – www.aerialstudio.fr" sur le support concerné (papier ou numérique, y compris réseaux sociaux).

10. Garantie légale de conformité

Le client bénéficie de la garantie légale de conformité pour tout contenu numérique livré, pendant deux ans à compter de la livraison, conformément au Code de la consommation. Toute utilisation inappropriée ou modification par le client exclut l'application de cette garantie.

11. Limitation de responsabilité

Notre responsabilité est strictement limitée au montant payé pour la prestation défectueuse. En aucune circonstance AERIAL Studio ne pourra être tenu pour responsable des pertes de données, de logiciels ou d'accès, sauf faute lourde avérée. La sauvegarde des contenus fournis ou générés par le client relève de la seule responsabilité du client, sauf stipulation expresse. En cas d'impossibilité de poursuivre la prestation pour des motifs indépendants de notre volonté (cas de force majeure ou défaillance de tiers), notre responsabilité se limite au remboursement du montant payé sur la partie non exécutée, sans indemnités supplémentaires.

12. Assurance

AERIAL Studio déclare être couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages matériels, corporels ou immatériels pouvant survenir lors de l'exercice de son activité. Sur demande, un justificatif pourra être fourni au client.

13. Force majeure

En cas d'indisponibilité technique, de maladie, de conditions météorologiques, ou de tout autre cas de force majeure, AERIAL Studio se réserve le droit de reporter, modifier ou annuler la prestation sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée. Pour les vols de drones : en cas de contraintes réglementaires ou locales, la prestation pourra être annulée ou reportée sans recours.

14. Données personnelles

Protection des données personnelles selon le RGPD. Les données sont utilisées uniquement pour la gestion de la commande et la relation commerciale. Le client dispose de droits d'accès, de rectification et d'opposition auprès de AERIAL Studio.

15. Réclamations et litiges

Toute réclamation doit être adressée par écrit sous 8 jours après livraison. En cas de litige, la compétence exclusive est celle du Tribunal de commerce de Cahors et le droit français s'applique. Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable préalable.

16. Divers

La non revendication temporaire d'une clause des CGV n'emporte pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.



AERIAL Studio – 23 avenue de Toulouse – 46200 Souillac
www.aerialstudio.fr – contact@aerialstudio.fr